

Entretien avec Clarisse Canha, de l'Association pour l'égalité et les droits des femmes (UMAR - Açores)

Brian O' Riordan (briano@scarlet.be), Secrétaire du Bureau de l'ICSF à Bruxelles

Quel est le rôle des femmes dans la pêche aux Açores ?

Elles font partie de l'équipage ou sont propriétaires de bateau. En tant qu'épouses/partenaires de pêcheurs, elles s'occupent notamment de la gestion. Elles ont aussi diverses activités à terre : préparation de l'appât, réparation des filets, travail en usine (conserveries de thon, par exemple).

Qu'est-ce qui est rémunéré, qu'est-ce qui ne l'est pas ?

La majorité des femmes sont rémunérées pour leur travail. Celles qui sont en « régime familial » ne le sont pas. Il y a des femmes qui aident leur mari autant et même plus que ne le fait un matelot mais qui ne touchent rien pour cela. Quand on analyse cette « aide » (nature, durée, périodicité, temps passé), il est clair que c'est un « travail ». La rémunération des femmes porte bien la marque de la discrimination : l'apport des femmes a été et continue à être dévalorisé. ❏